UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

Année 1956 — N° 232

ESSAI D'ENQUÊTE D'OPINION CONCERNANT L'ALCOOLISME

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

présentée et soutenue publiquement le 5 Décembre 1956

PAR

Jacques KERFELEC

Elève de l'École de Santé Navale

Né le 24 Novembre 1930, à LORIENT (Morbihan)

Examinateurs de la Thèse

MM. PIÉCHAUD, Professeur ..... *Président*

FONTAN, Professeur ..... } *Juges*

SARIC, Professeur ..... } *Juges*

FRÉOUR, Agrégé ..... } *Juges*

BORDEAUX
IMPRIMERIE SAMIE
21-23, rue Teulère

1956

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41547307_0100

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

Année 1956 — N° 232

ESSAI D'ENQUÊTE D'OPINION CONCERNANT L'ALCOOLISME

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

présentée et soutenue publiquement le 5 Décembre 1956

PAR

Jacques KERFELEC

Élève de l'École de Santé Navale

Né le 24 Novembre 1930, à LORIENT (Morbihan)

R. UMC
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

Examinateurs de la Thèse

MM. PIÉCHAUD, Professeur ..... *Président*

FONTAN, Professeur ..... *Juges*

SARIC, Professeur ..... *Juges*

FRÉOUR, Agrégé ..... *Juges*

BORDEAUX
IMPRIMERIE SAMIE
21-23, rue Teulère
—
1956

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

DOYENS HONORAIRES : MM. Dupérié, Chelle, G. Portmann.
DOYEN : M. Sigalas. — **ASSESSEUR** : M. Tayeau.

PROFESSEURS HONORAIRES

MM. A. Mandoul, Andérodias, Rocher, Lande, Duvergey, Carles, Leuret, Charrier, Dubreuil, Cruchet, Perrens, Beauvieux Creyx, Mauriac.

PROFESSEURS

	MM.		MM.
Clinique médicale	De Grailly	Pathologie générale et expérimentale	Saric
—	Broustet	Clinique ophtalmologique	Bessière
Clinique chirurgicale	Papin	Clinique chirurgicale infantile et orthopédie.	Pouyanne
—	Massé	Clinique médicale et des maladies infectieuses	Aubertin
Clinique d'accouchements	M. Rivière	Chimie biologique et médicale	Tayeau
Clinique gynécologique	Magendie	Physique médicale et pharmaceutique	Piffault
Anatomie pathologique et microscopie clinique	Léger	Médecine coloniale et Clinique des maladies exotiques	Moretti
Anatomie	Dufour	Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	Joulia
Anatomie générale et histologie	Mayer	Clinique des maladies des voies urinaires	Darget
Hygiène et Clinique de la tuberculose	Piéchaud	Clinique des maladies nerveuses et mentales.	Delmas-Marsalet
Médecine légale et médecine du travail	Dervillée	Clinique d'oto-rhino-laryngologie	G. Portmann
Electroradiologie et clinique d'électricité médicale	Reboul	Toxicologie et hygiène appliquée	Castagnou
Chimie	Mesnard	Clinique odonto-stomatologique	Dubecq
Matière médicale	Masquelier	Botanique et cryptogamie	Girard
Pharmacie	Vitte	Thérapeutique	F.-J. Traissac
Physiologie	Fabre	Hydrologie thérapeutique et climatologie	Dubarry
Clinique médicale des maladies des enfants	Fontan	Carcinologie	Lachapèle
Zoologie et parasitologie	Sigalas		

PROFESSEUR A TITRE PERSONNEL :

M. Blanquet (Section Pharmacie)

PROFESSEURS SANS CHAIRE :

MM. Mahon (Obstétrique), Pautrizel (Parasitologie), M^lle^ Rougier (Physiologie), M. Moustardier (Bactériologie) M. Cazaux (Pharmacie)

MAITRES DE CONFÉRENCES AGRÉGÉS

	MM.		MM.
Anatomie	Rigaud	Physique médicale	Duhamel
—	Cabanie	Pharmacie (1^re^ Section)	R. Golse
Biochimie médicale	Neuzil	—	Romain
Pathologie expérimentale	Faure	Pharmacie (2^e^ Section)	Quilichini

CHARGÉ DES FONCTIONS DE MAITRE DE CONFÉRENCES AGRÉGÉ :

M. Stoll (Histologie), M. Marquevielle (Biologie Médicale)

AGRÉGÉS EN EXERCICE

	MM.		MM.
Médecine générale	Bergouignan	Obstétrique	Chastrusse
—	Leng-Lévy	—	Faugère
—	Lavignolle	Ophtalmologie	Corcelle
—	Martin-Dupont	Oto-rhino-laryngologie	Despons
—	David-Chaussé	—	M. Portmann
—	J. Rivière	Dermatologie et syphiligraphie	Le Coulant
Chirurgie générale	Laumonier	Pédiatrie et puériculture	Verger
—	Chavannaz	Médecine légale et médecine du travail	L'Epée
—	Villar	Odonto-stomatologie	Benoit
—	Tingaud	Urologie	Lange
—	Depaulis	Neurologie et psychiatrie	Blanc
—	Darmaillacq	Pneumo-phtisiologie	Fréour

COURS COMPLÉMENTAIRES :

	MM.		MM.
Médecine opératoire	Laumonier	Zoologie pharmaceutique	Bailenger
Accouchements	Chastrusse	Physiologie	M^me^ Linguette
—	Faugère	Toxicologie et Hygiène	M^lle^ Larcebau
Puériculture	Verger	Phytopharmacie	Cortesi
—	Péry	Droit médical international	Auby
Législation pharmaceutique	Coustou	Médecine légale	L'Epée
Cryptogamie	Laubie	Séméiologie médicale	J. Rivière
Obstétricie sociale	Mahon	Séméiologie chirurgicale	Depaulis
Organographie et physiologie végétale	Tempère	Embryologie	Stoll
Chimie biologique analytique	Marquevielle	Pathologie médicale	Bergouignan
Chimie analytique	Babin	—	Leng-Lévy
Pathologie chirurgicale	Villar	—	Lavignolle
—	Chavannaz	—	David-Chaussé
—	Tingaud	—	Rivière
—	Darmaillacq	—	Martin-Dupont
—	Laporte		

Le Secrétaire principal de la Faculté : André Gayraud.

Par délibération du 5 août 1879, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les Thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle entend ne leur donner ni approbation, ni improbation.

A MON PÈRE - A MA MÈRE

A MES BEAUX-PARENTS

A MA FEMME

A TOUS LES MIENS ET A TOUS MES AMIS

A MES CAMARADES
DE L'ÉCOLE DE SANTÉ NAVALE ET COLONIALE

A NOS PROFESSEURS
DE L'ÉCOLE DE SANTÉ NAVALE ET COLONIALE

A NOS MAITRES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE
ET DES HOPITAUX DE BORDEAUX

A Monsieur le Médecin Général de 2e Classe

P. LAHILLONNE

Directeur de l'Ecole Principale du Service de Santé
de la Marine et de la France d'Outre-Mer
Médecin des Hôpitaux de la Marine
Commandeur de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945
Officier du Mérite Maritime

A Monsieur le Médecin en Chef de 1re Classe
de la Marine CONSTANS

Sous-Directeur de l'Ecole Principale du Service de Santé
de la Marine et de la France d'Outre-Mer
Spécialiste des Hôpitaux Maritimes
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945

A Monsieur le Médecin Principal P. GOASGUEN

Assistant des Services Médicaux

de l'Hôpital Maritime de Lorient

Qui nous a toujours accueilli avec la plus grande bienveillance lors de nos séjours à Lorient. Il a bien voulu mettre son service à notre disposition.

Nous l'assurons de notre profond respect et de notre reconnaissance.

A Monsieur le Docteur M. SERISÉ

Assistant de la Chaire d'Hygiène

de la Faculté de Médecine de Bordeaux

Qui nous a proposé le sujet de cette thèse. Nous avons toujours trouvé en lui un conseiller et un guide pour mener à bien ce travail. Veuillez trouver ici un témoignage de notre gratitude.

A NOS JUGES

Monsieur le Docteur P. FRÉOUR

Agrégé de Pneumophtisiologie
Médecin phtisiologue des Hôpitaux

Monsieur le Professeur R. SARIC

Professeur de Pathologie Générale et Expérimentale
Médecin des Hôpitaux
Officier de l'Instruction Publique

Monsieur le Professeur FONTAN

Professeur de Clinique Médicale Infantile
Médecin des Hôpitaux
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Instruction Publique
Commandeur du Nichan El Iftikhar

A NOTRE PRÉSIDENT DE THÈSE

Monsieur le Professeur F. PIÉCHAUD

Professeur d'Hygiène et de Clinique de la Tuberculose
Médecin des Hôpitaux
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre de la Santé Publique
Croix de Guerre
Médaille des Epidémies
Officier de l'Instruction Publique
Fellow in the American
College of the Chest Physicians

Qui nous a fait le grand honneur d'accepter la présidence de notre jury de thèse.

INTRODUCTION

Le moyen idéal de connaître l'opinion publique serait d'interroger individuellement chaque membre de la société. Il est évident que cette méthode se heurterait, en pratique, à des obstacles insurmontables. Cependant, il est intéressant, dans un pays démocratique, de connaître l'opinion des gens pour orienter la propagande.

L'enquête d'opinion est née pour palier ces difficultés. Elle obéit à des règles précises concernant le questionnaire, l'interrogatoire proprement dit, l'échantillonnage et l'analyse des résultats.

Quelles sont ces règles méthodologiques ?

Le questionnaire, que nous allons soumettre à une sélection d'individus, doit être composé d'une série de questions simples, sans équivoque, se rapportant aux différents aspects d'un même problème.

Il en existe deux types :

— le référendum ou questions à alternatives,

— l'enquête à réponse libre.

Le premier a pour objet de susciter le choix de l'individu pour l'une ou l'autre des réponses à alternatives qu'on lui propose. Son opinion sera favorable ou défavorable. Par exemple, à la question : « Pensez-vous que le vin nourrisse ? » il ne pourra répondre que « oui » ou « non ».

L'autre se distingue du précédent en ce qu'il cherche à provoquer une réponse libre, exprimée spontanément et en n'importe quels termes. Exemple, la question suivante : « Qu'est-ce, à votre avis, qu'un alcoolique ? »

Le référendum présente certains avantages : il est d'un emploi pratique et permet de comparer les divers sujets qui ont répondu à chaque question.

Mais l'enquête libre offre à l'individu la meilleure opportunité d'exprimer ses opinions dans son propre langage et de son propre point de vue.

C'est pourquoi nous utiliserons, dans cet ouvrage, une méthode combinée : une série de questions à alternatives où sont intégrées quelques questions à réponse libre.

Quelle que soit la méthode utilisée, la question doit être posée par un intermédiaire : *l'enquêteur.*

Nous sommes amenés à définir le rôle de celui-ci, d'une part, son influence possible sur les réponses, d'autre part.

Le premier travail de l'enquêteur consiste à choisir ses interlocuteurs, autrement dit à déterminer son échantillon (les méthodes d'échantillonnage seront précisées plus loin).

Puis, il doit gagner la confiance de ses sujets et s'assurer de leur loyale collaboration.

Enfin, il devra poser les questions, recueillir les réponses et déterminer tout un ensemble de faits, comme l'âge, la situation sociale, etc... En aucun cas, l'enquêteur ne doit exprimer sa propre opinion, ni montrer qu'il est ou qu'il n'est pas d'accord avec les vues du sujet.

On a montré que les réponses d'une même enquête pouvaient différer selon qu'elles étaient recueillies au grand jour ou en secret. Cependant, si l'enquêteur respecte l'anonymat et gagne la confiance de son interlocuteur, l'entretien d'homme à homme est capable de fournir des résultats qui présentent le même coefficient de fidélité que les réponses écrites.

Nous avons dit plus haut que la première tâche de l'enquêteur était de choisir ses interlocuteurs. En effet, chaque étude d'opinion implique un *échantillonnage*, c'est-à-dire le choix parmi la population totale, d'un groupe plus ou moins grand d'individus sur lequel portera l'enquête.

A partir des réponses et des caractéristiques de cet échantillon, nous estimerons celle de la population globale.

Le mot « population » a ici un sens particulier : c'est celui de groupe social sur lequel va porter l'enquête ; il peut très bien s'étendre à la nation tout entière ou aux habitants d'une ville, ou simplement à un milieu professionnel.

Ce n'est qu'après avoir bien délimité ce groupe, que nous procéderons à l'échantillonnage. L'hématologiste détermine le nombre de globules sanguins d'après l'examen d'une petite tache de sang, comme lui, nous apprécierons l'opinion moyenne en prélevant un échantillon.

La précision à laquelle pourront prétendre ces inférences, dépend de la grandeur de l'échantillon et l'exactitude dépend du caractère représentatif de cet échantillon.

Il importe au plus haut point de ne pas choisir celui-ci de manière tendancieuse.

Pour lui assurer ce caractère représentatif, il faut procéder au choix des individus qui en feront partie, avec la plus parfaite impartialité : le principe fondamental de la méthode consiste à s'en remettre au hasard, en donnant à chaque membre du groupe autant de chances qu'à d'autres d'être compris dans l'échantillon.

Comment réaliser cet idéal?

— Ou bien prélever l'échantillon au hasard sur l'ensemble de la population : c'est ce que l'on appelle l'échantillonnage non stratifié. Un exemple : pour échantillonner la population d'une ville, on peut utiliser la liste des abonnés au gaz et prélever chaque dixième nom de cette liste.

— Ou bien diviser la population en « strata », ou sous-groupes, c'est l'échantillonnage stratifié. Dans l'exemple cité plus haut, nous pouvions classer la population en professions et prendre au hasard un certain nombre d'individus dans chacune de ces professions.

Il est certain que plus l'échantillon est restreint, plus sa valeur représentative est douteuse. A mesure que sa grandeur

augmente, la précision s'accroît d'abord très rapidement, puis lentement. Ainsi, on peut démontrer que pour un échantillon de 100 individus, la marge d'erreur est d'environ 10 % en plus ou en moins, ce qui d'ailleurs est, dans bien des cas, une approximation suffisante.

On remarquera qu'avec un échantillon de 500 unités, la marge d'erreur possible n'est plus que de 5 %, et ceci quelle que soit la grandeur de la population totale.

La détermination exacte de l'échantillon à prélever repose sur deux considérations :

— la précision des résultats qu'on désire atteindre,

— le type d'analyse auquel on veut soumettre les résultats.

Ceci nous amène à parler de l'*analyse* et des problèmes qu'elle pose.

L'analyse consiste à confronter les réponses avec les hypothèses de travail. Lors des enquêtes à référendum, la classification des réponses est automatique, puisque le sujet indique lui-même la catégorie déterminée où il doit être placé.

Il n'en est pas de même dans les enquêtes à réponses libres, où la codification constitue une étape importante. Celle-ci se propose d'assigner à chaque questionnaire rempli sa catégorie propre dans chacune des « dimensions » considérées.

Ces dimensions peuvent être nombreuses ; ce seront, par exemple, les variables sociologiques : sexe, âge, résidence..., ou des caractéristiques de fait : genre d'habitation, possession d'une voiture... On peut aussi retenir des variables psychologiques : bagage intellectuel, préférences politiques..., etc...

Nous n'entrerons pas dans le détail des problèmes que pose la codification lors des enquêtes libres. Il suffit de dire que ces méthodes nécessitent un personnel entraîné à ce genre d'interprétation, sinon la fidélité du code risque d'être fortement réduite.

En résumé, l'enquête d'opinion pourrait se définir ainsi : moyen de connaître l'opinion d'une population sur un problème particulier, à partir de l'interrogatoire d'un échantillon représentatif de ce groupe.

* * *

Ces règles théoriques étant précisées, envisageons maintenant les différentes étapes qu'implique une étude d'opinion publique :

D'abord, *délimiter les positions du problème* et les hypothèses émises.

De nombreux auteurs voient dans les causes de l'alcoolisme des prédispositions mentales individuelles ; d'autres estiment que les conditions économiques et sociales sont prépondérantes.

Mais l'alcoolisme, en France, étant si répandu, il semble difficile d'admettre que tous les alcooliques, à l'origine, soient des tarés. D'autre part, les conditions économiques et sociales sont identiques pour un grand nombre d'individus, qui n'en sont pas pour autant tous des alcooliques.

D'ailleurs, même si nous acceptons ces facteurs, nous ne faisons que repousser le problème, et ceci ne nous explique pas pourquoi l'individu a commencé à boire.

Il semble donc que des préjugés transmis par l'éducation et la tradition, jouent un rôle important dans la détermination de l'alcoolisme « moyen ». C'est ce que nous appellerons les facteurs psycho-sociaux de l'alcoolisme. Ils sont très nombreux, mais nous n'en retiendrons que trois, parmi les plus fréquents :

1. L'alcool, aliment indispensable ;
2. L'alcool, facteur représentatif de virilité ;
3. L'alcool dans la formation du groupe, les relations amicales ou familiales.

Il n'est pas nécessaire d'expliquer longuement le premier de ces facteurs : l'opinion est assez répandue, qui veut que le vin soit, non seulement pourvu d'une certaine valeur alimentaire,

mais encore la plus hygiénique des boissons. Ceci justifie, dans une certaine mesure, une consommation de vin aussi importante dans notre pays.

Par le terme « alcool-facteur représentatif de virilité », nous voulons exprimer l'idée que se fait, consciemment ou non, de l'alcool, un certain nombre d'individus.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu répéter que « pouvoir boire beaucoup est un signe de virilité », que « celui qui ne sait pas boire n'est pas un homme »? Combien de jeunes se laissent entraîner par leurs anciens pour ne pas être en reste, et pour montrer qu'eux aussi savent faire honneur à la bouteille.

Enfin, le dernier de ces facteurs n'est peut-être pas le moins fréquent. Dans notre pays, tout est prétexte à boire : une rencontre, une naissance, un mariage, un succès, une affaire à traiter..., tout se célèbre ou se règle le verre à la main.

Le rôle de chacun de ces facteurs sera apprécié en fonction de l'âge de l'individu, de sa profession, de son milieu familial et de sa région d'origine.

La mise au point du plan d'étude et de l'échantillon, l'élaboration du questionnaire, les conditions de l'enquête sur place, seront d'abord étudiées.

Dans un second chapitre, nous envisagerons la codification et l'analyse des résultats.

La dernière étape sera consacrée à l'appréciation de leur valeur pratique.

CHAPITRE PREMIER

Nous ne pouvions envisager, pour des raisons pratiques, une enquête sur le plan national.

Il nous a paru intéressant d'étudier l'opinion d'un milieu professionnel que nous connaissons particulièrement et qui mérite à plus d'un titre de faire l'objet d'une enquête : le milieu maritime.

Ce milieu groupe une quantité non négligeable d'individus de professions diverses.

Nous avons volontairement éliminé les officiers, les « patrons » de bateau et les chefs de travaux, pour nous limiter aux ouvriers et subalternes.

Cette enquête a été réalisée à *Lorient*, dans le Service de Médecine de l'Hôpital Maritime, entre le 1er novembre 1955 et le 29 février 1956.

Pendant cette période, il est passé dans le service 480 personnes appartenant à ce milieu. Nous en avons interrogé 100, soit 1 individu sur 5 environ.

Nous avons eu recours à la technique de l'*échantillonage stratifié*, en essayant de respecter les proportions de chaque catégorie de professions.

C'est ainsi que nous avons réuni :

— 29 ouvriers des arsenaux maritimes ;
— 27 inscrits maritimes, c'est-à-dire marins-pêcheurs et marins de commerce ;
— 24 marins de l'Etat ;
— 20 dont l'appartenance à l'un ou l'autre de ces groupes n'a pas été précisée.

Ces sujets étaient âgés de 16 à 68 ans, répartis en :

— 20 âgés de moins de 20 ans ;
— 36 âgés de 20 à 24 ans ;
— 12 âgés de 25 à 34 ans ;
— 19 âgés de 35 à 49 ans ;
— 12 âgés de 50 ans et plus.

Nous les avons classés également d'après leur lieu d'origine :

— 18 de villes de moins de 5.000 habitants ;
— 17 de villes de 5.000 à 50.000 habitants ;
— 13 de villes de 50.000 à 100.000 habitants ;
— 12 de villes de plus de 100.000 habitants ;
— 40 non identifiés.

Il existe parmi ces individus un certain nombre d'alcooliques invétérés.

Nous comparerons leurs réponses avec celles des sujets apparemment intacts.

Les individus classés alcooliques sont des sujets dont les habitudes sont connues, et chez qui, après examens cliniques et biologiques, le diagnostic d'éthylisme chronique a été porté.

Le *questionnaire-type* que nous avons élaboré est bâti sur trois idées directrices.

La première partie, comprenant 18 questions, est consacrée à l'étude du rôle donné à l'alcool dans l'alimentation.

Nous posons d'abord la question directement : pensez-vous que le vin, les apéritifs, l'eau-de-vie nourrissent?

Ensuite, nous cherchons à savoir si l'individu considère le vin comme nécessaire au travailleur de force, au travailleur ordinaire, à l'employé de bureau, à la femme, à l'enfant ; et combien il permet à chacun d'en boire quotidiennement.

Nous terminons ce premier paragraphe en demandant à chaque sujet de nous dire s'il pense que le vin est susceptible de remplacer d'autres aliments.

Nous passons ensuite au second paragraphe axé sur : l'alcool, facteur de virilité.

Quelle est l'opinion de l'individu « moyen » à l'égard de l'homme qui ne boit pas d'alcool? Estime-t-il que l'enfant et la femme ont le droit de s'enivrer?

A quel âge, lui-même, s'est-il enivré pour la première fois? L'homme qui ne boit que du lait est-il capable d'être un bon soldat? Est-il aussi puissant physiquement que l'homme qui boit du vin? Sa puissance sexuelle est-elle modifiée?

Nous faisons entrer dans cette partie quelques questions concernant l'attitude du sportif devant l'alcool. Le sportif, exemple de virilité, a-t-il le droit de se saouler, peut-il boire régulièrement des boissons alcoolisées?

L'alcool, facteur favorisant la formation du groupe, sert de thème au troisième point.

Quelle est la première réaction de l'individu retrouvant un vieil ami perdu de vue depuis longtemps?

Est-il possible de faire une réunion de famille sans boire d'alcool?

L'individu aime-t-il retrouver des camarades au café, y boit-il de l'alcool ou non?

Enfin, nous terminons ce questionnaire en essayant de mettre en évidence l'attitude de l'homme de la rue à l'égard de l'alcoolique et de l'alcoolisme.

Comment devient-on alcoolique? Quelle quantité de vin faut-il boire journellement pour le devenir?

L'alcoolisme est-il capable d'entraîner des dégâts physiques, intellectuels ou psychiques?

Les enfants d'alcooliques sont-ils sains?

Nous avons voulu éviter, dans la mesure du possible, que les sujets soient influencés par la forme de la question. C'est pour cette raison qu'il existe dans le questionnaire certaines interrogations qui, bien que posées sous des aspects différents, expriment la même idée.

D'autre part, nous avons été amenés à utiliser dans les questions certains termes et certaines expressions populaires : nous les avons employés à dessein, dans le but de nous faire mieux comprendre de nos interlocuteurs.

L'échantillon étant déterminé et le questionnaire établi, nous procédons à *l'enquête proprement dite.*

Chaque membre de l'échantillon est convoqué individuellement, et l'entretien a lieu en tête à tête.

Nous essayons dès le début d'installer un climat de confiance en exposant schématiquement le but de l'enquête, en insistant sur son caractère non officiel et sur le respect absolu de l'anonymat. Nous terminons ce préambule en demandant à l'intéressé s'il est décidé à répondre sincèrement à l'interrogatoire, et en lui rappelant qu'il a parfaitement le droit de s'y soustraire. Nous avons enregistré une dizaine de refus.

Après avoir reçu l'assentiment du sujet, nous lui soumettons oralement chaque question et inscrivons sa réponse.

Enfin, nous notons son âge, sa profession, sa situation familiale et sa région d'origine.

Il nous reste à rassembler les résultats, à les confronter et les analyser.

CHAPITRE II

Nous allons exposer les résultats en conservant le plan du questionnaire.

A) Alcool, aliment indispensable.

Première question. — Pensez-vous que le vin, les apéritifs, l'eau-de-vie nourrissent?

Il apparaît que 61 % des individus interrogés pensent que le vin est nourrissant, toutefois avec quelques réserves :

— 16 individus ont précisé que le vin était nourrissant « pris en petite quantité » ;

— 3 n'ont attribué de valeur nutritive qu'au « vin de bonne qualité » ;

— 1 individu n'en accorde qu'au vin pris pendant les repas.

(Nous ne tiendrons pas compte des 3 % qui répondent que les apéritifs et l'eau-de-vie nourrissent.)

Cette opinion générale est influencée par plusieurs facteurs.

Ainsi, nous avons remarqué que les jeunes sont plus nombreux à dénier toute valeur alimentaire au vin, exception faite pour les sujets de moins de 20 ans, dont l'opinion tend à se rapprocher de celle des plus de 50 ans.

Le milieu professionnel semble avoir également une certaine influence sur les réponses : les ouvriers ont répondu affirmativement dans la proportion de 65 %, les inscrits maritimes, de 62 % et les militaires, de 54 %.

Les célibataires donnent moins de réponses favorables (55 %) que les gens mariés avec ou sans enfants, respectivement 63 % et 70 %.

Il faut noter, dès maintenant, que les célibataires sont, en général, plus jeunes que les gens mariés.

L'influence de la région d'origine ne semble pas apporter de grosses variations dans les réponses.

De même, aussi paradoxal que cela puisse paraître, les pourcentages d'individus alcooliques et de gens normaux, donnant une réponse affirmative, ne sont pas aussi différents que nous l'aurions pensé, respectivement 69 % et 58 %.

Deuxième question. — Pensez-vous qu'un travailleur de force doive nécessairement boire du vin, des apéritifs, de l'eau-de-vie? Même question pour un ouvrier ordinaire, un employé de bureau, une femme, un enfant de moins de 10 ans.

Les apéritifs et l'eau-de-vie sont exceptionnellement recommandés, c'est pourquoi nous ne les retiendrons pas.

Par contre, 76 % des individus interrogés estiment le vin nécessaire au travailleur de force, et 45 % à l'ouvrier moyen.

La proportion est encore plus faible pour l'employé de bureau : 37 %. Mais il y en a 22 % qui conseillent à la femme de boire du vin, et 14 % qui en donnent à l'enfant.

Troisième question. — Quelle quantité de vin doit boire, par jour, un travailleur de force, un ouvrier moyen, un employé de bureau, une femme, un enfant?

Près de 75 % de la population autorisent entre *un* et *deux* litres par jour au travailleur de force et environ *un* litre à l'ouvrier moyen. Par contre, 34 % estiment que l'employé de bureau ne doit pas boire de vin, et 43 % lui accordent moins d'*un* litre.

Un individu sur trois donne moins de 50 centilitres de vin, par jour, à l'enfant ; les deux autres le lui refusent.

Quatrième question. — Pensez-vous qu'un travailleur de force puisse se passer complètement de vin et d'alcool? Si oui,

pourra-t-il continuer son même travail? Même question pour un ouvrier moyen, un employé de bureau.

Les résultats obtenus ne font que confirmer ceux de la deuxième question.

Toutefois, il est intéressant de noter que la moitié des individus pense que le vin est absolument indispensable au travailleur de force, et que s'il cesse d'en boire, il sera incapable d'accomplir son travail.

20 % ont une conviction identique en ce qui concerne l'ouvrier moyen.

Cinquième question. — Pensez-vous que le vin puisse remplacer d'autres aliments?

— oui : 34 % ;
— non : 66 %.

Nous retrouvons cette même proportion à la question suivante (*fig.* 1).

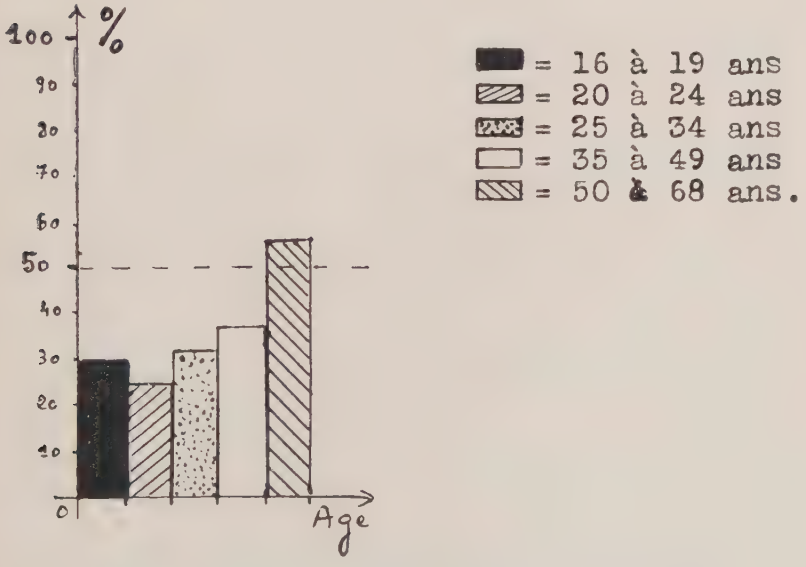

Fig. 1. — Variations du pourcentage de réponses affirmatives en fonction de l'âge.

Sixième question. — Pensez-vous qu'un buveur d'eau doive nécessairement manger plus qu'un buveur de vin? oui : 33 %, non : 67 %

Ces résultats méritent d'être étudiés en fonction des différentes variables sociologiques.

Chez les sujets jeunes, le pourcentage de réponses affirmatives est deux fois moins fort que chez les sujets ayant dépassé 50 ans. A partir de 25 ans, la progression est très nette.

Contrairement à ce que nous avons observé jusqu'alors, les militaires sont plus fréquemment favorables (41 %) que les ouvriers (34 %) et les inscrits maritimes (29 %).

Les célibataires, dans l'ensemble, ne croient pas à la valeur nutritive du vin, alors que la moitié des gens mariés l'affirme.

L'influence du lieu d'origine n'est pas évidente.

Par contre, la différence entre les réponses d'alcooliques. (55 %) et celles des non alcooliques est assez suggestive.

B) Alcool, facteur représentatif de virilité.

Première question. — Que pensez-vous d'un homme qui ne boit jamais ni vin ni alcool d'aucune sorte?

A première vue, les opinions semblent très partagées : 49 % des sujets ont une opinion favorable à l'homme sobre, et 44 % sont d'avis contraire.

Mais, en fait, il existe de grosses divergences suivant que l'individu appartient à telle ou telle catégorie.

Ainsi, nous notons une très nette différence entre l'opinion des sujets de moins de 35 ans et celle des sujets plus âgés.

Dans la première catégorie, nous trouvons au moins une réponse favorable sur deux, quand ce n'est pas deux sur trois, alors que dans la seconde il n'y en a plus que une sur trois, ou même sur 6 (*fig.* 2).

Les militaires (75 %) sont moins hostiles que les ouvriers (44 %) et les inscrits maritimes (37 %).

Quant aux alcooliques, il n'y en a pas un sur dix à louer cette attitude, alors que chez les autres sujets nous en trouvons 60 %.

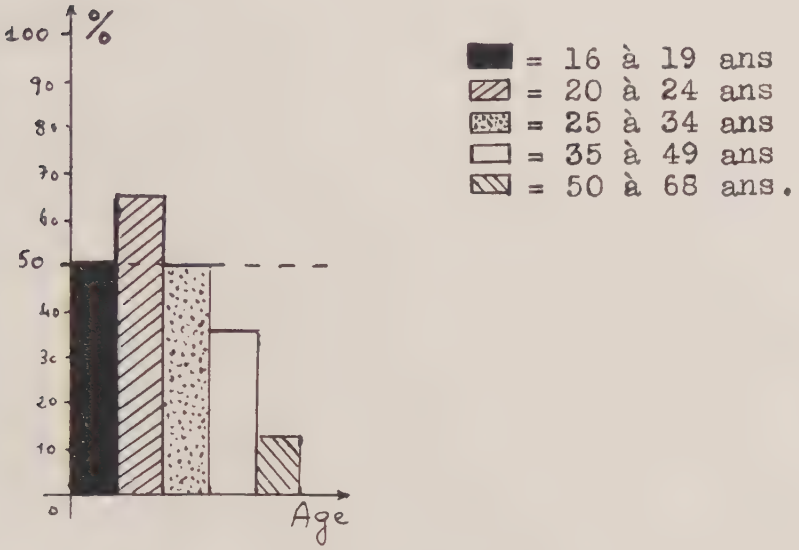

Fig. 2. — Variations du pourcentage d'opinions favorables en fonction de l'âge.

Deuxième question. — Pensez-vous qu'un enfant ait le droit de se saouler? Pensez-vous qu'une femme ait le droit de se saouler? Que pensez-vous d'une femme qui se saoule? Quelles sont les raisons de votre opinion?

Nous voyons l'unanimité se faire pour refuser à la femme et à l'enfant le droit de s'enivrer. Et tous désapprouvent la femme qui se « saoule ».

Mais, quand on demande à l'individu pourquoi il condamne cette femme, un sur dix ne sait que répondre ; plus des deux tiers invoquent le déséquilibre du foyer, le mauvais exemple donné aux enfants ; 10 % estiment que c'est contraire à la dignité de la femme ; plus faible est la proportion de ceux qui

trouvent cela choquant parce qu'inhabituel. 4 % pensent que la femme n'a pas plus de droit que l'homme de s'enivrer.

Il est intéressant de noter que la raison le plus fréquemment donnée est aussi valable pour l'homme que pour la femme.

Troisième question. — A quelle âge vous êtes-vous saoulé pour la première fois avec des camarades?

— jamais : 13 ;
— avant 20 ans : 67 ;
— après 20 ans : 16.

Sur les 13 sujets qui ne se sont jamais enivrés, notons que 9 n'avaient pas encore 20 ans.

Il semble donc que les trois quarts des individus font connaissance avec l'alcool vers la fin de l'adolescence, à l'âge où le sujet cherche par tous les moyens à affirmer sa virilité.

Quatrième question. — Pensez-vous que P. Mendès-France ait raison de vouloir faire boire du lait aux soldats?

Nous avons recueilli 35 % de réponses défavorables, mais les 65 % qui approuvent la distribution de lait sont très inégalement répartis dans les diverses catégories.

C'est ici qu'apparaît le mieux cette hostilité croissante en fonction de l'âge, à l'égard des boissons non alcoolisées.

Progressivement, nous passons de la proportion de 9 réponses sur 10 chez les plus jeunes, à 3 sur 10 chez les plus anciens.

Le milieu professionnel provoque des différences assez marquées : 96 % des militaires acceptent cette distribution, 78 % des ouvriers et 33 % des inscrits maritimes.

D'autre part, les individus mariés donnent deux fois plus de réponses négatives que les célibataires.

Enfin, si 76 % des alcooliques s'y opposent, 82 % des autres sujets l'admettent.

Cinquième question. — Pensez-vous qu'un homme qui ne boit jamais ni vin ni alcool puisse être un bon soldat?

— oui : 88 % ;
— non : 12 %.

Notons qu'il existe une assez grande différence entre le pourcentage de « oui » à cette question et à la précédente, alors qu'en principe les proportions devraient être sensiblement les mêmes.

Nous pensons que la première réponse a pu être influencée par un aspect politique que nous n'avons pas voulu donner à la question.

Sixième question. — Pensez-vous qu'un homme qui ne boit jamais ni vin ni alcool soit aussi puissant qu'un autre au point de vue physique?

— oui : 74 % ;

— non : 26 %.

Ce nombre assez élevé de réponses affirmatives semble en contradiction avec les résultats obtenus lors des toutes premières questions (1). Ce sont les individus de moins de 25 ans qui fournissent le plus fort pourcentage de réponses favorables, ainsi que les militaires et les sujets non mariés.

Dans la moitié des cas, l'alcoolique pense que le vin joue un rôle favorable pour le maintien de la force physique, alors que 83 % des autres individus le nient.

Septième question. — Pensez-vous que nous aurions gagné la guerre de 1914-1918, si les « poilus » avaient bu du lait ?

— oui : 32 % ;

— non : 61 % ;

— n'ont pas répondu : 7 %.

Ainsi, près des deux tiers des individus pensent que l'alcool a joué un rôle non négligeable dans la détermination de la victoire.

Interrogés sur l'explication à donner à ce fait, presque tous ont répondu que l'alcool, en procurant une légère ivresse, donnait le courage d'aller se battre ; seuls 3 % ont soutenu que les hommes qui ne boivent que du lait ne sont pas de véritables soldats.

---

(1) En fait, si nous consultons les réponses de la question n° 3 du premier paragraphe, nous voyons que 7 individus sur 10 admettent que l'ouvrier, même s'il se passe de vin et d'alcool, pourra continuer son travail.

Huitième question. — Pensez-vous que l'homme qui ne boit ni vin ni alcool soit aussi puissant au point de vue sexuel qu'un autre?

— oui : 81 % ;
— non : 16 % ;
— n'ont pas répondu : 3 %.

Neuvième question. — Pensez-vous qu'un homme qui boit du vin soit plus capable de « faire l'amour » qu'un homme qui ne boit que de l'eau?

— oui : 24 % ;
— non : 76 %.

Il ressort de ces deux questions qu'un individu sur quatre environ estime que l'alcool a une influence favorable sur la puissance sexuelle.

Dixième question. — Pensez-vous qu'un sportif ait le droit de se saouler?

— oui : 11 % ;
— non : 89 %.

Pensez-vous qu'on puisse être sportif et boire régulièrement des boissons alcoolisées?

— oui : 64 % ;
— non : 36 %.

Ceci nous montre que, si un individu sur dix permet au sportif de se saouler, il y en a environ six sur dix qui l'autorisent à boire régulièrement.

C) Alcool et formation du groupe.

Première question. — Pensez-vous que boire quelques verres ensemble consolide une camaraderie?

— oui : 51 % ;
— non : 49 %.

Les avis sont très partagés puisque sur dix individus, cinq répondent affirmativement.

Ceci est vrai dans l'ensemble, mais, en fait, il y a moins de quatre réponses favorables sur dix sujets de moins de 35 ans, alors que 72 % des sujets plus âgés répondent « oui » (*fig.* 3). 42 % chez les célibataires contre 64 % chez les sujets mariés.

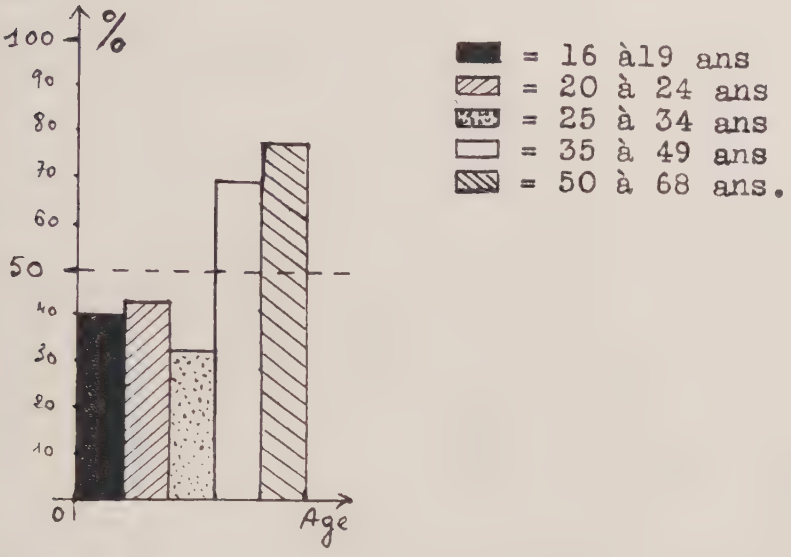

Fig. 3. — Variations du pourcentage de réponses affirmatives en fonction de l'âge.

Pour trois inscrits maritimes sur dix, le fait de boire quelques verres ensemble affermit une amitié ; chez les militaires, la proportion est de quatre sur dix et chez les ouvriers elle atteint sept sur dix.

Les alcooliques se détachent assez nettement des autres sujets, en approuvant cette coutume dans deux cas sur trois.

Deuxième question. — Pensez-vous que l'on puisse faire une réunion de famille sans boire autre chose que des jus de fruits? Avez-vous participé à de telles réunions?

D'après nos résultats, 75 % des individus considèrent qu'il est impensable de faire une réunion de famille dans ces conditions, et d'ailleurs 83 % n'y ont jamais participé.

Troisième question. — Si vous rencontrez un vieux camarade que vous n'avez pas vu depuis longtemps, quelle est votre première réaction? Pourquoi ne l'invitez-vous pas à manger chez vous?

Le premier geste de 88 % des individus est de l'inviter à prendre un verre au café, et seuls 21 % envisagent de l'accueillir à la maison. Les explications données par les 79 autres pour justifier leur refus sont variées. Les motifs le plus fréquemment invoqués sont, dans l'ordre :

— l'éloignement du domicile ;
— le fait de n'être pas marié, et de ne pas vouloir imposer la présence d'un ami à ses parents ;
— le degré d'amitié qui les lie à ce camarade ;
— un peu moins souvent, la peur du dérangement écarte la possibilité d'une invitation.

Nous avons relevé également deux réponses assez surprenantes : un des sujets prétend qu' « on se sent moins chez soi à la maison qu'au café », et l'autre qu'on y est entraîné à boire davantage.

Quatrième question. — Lorsque vous jouez aux cartes, buvez-vous du vin ou de l'alcool? Pourquoi?

On s'aperçoit qu'en jouant aux cartes, un individu sur deux éprouve le besoin de boire du vin ou de l'alcool.

Les deux raisons majeures sont :

— dans un café on doit consommer ;
— la coutume veut que le perdant paye.

Il faut d'ailleurs remarquer que parmi les 53 % de réponses négatives, il y en a 20 % faites par des individus qui ne jouent jamais aux cartes.

Cinquième question. — Aimez-vous vous réunir au café avec des camarades? Consommez-vous des boissons alcoolisées ou non?

Nous retrouvons la même proportion de réponses qu'à la question précédente : cinq individus sur dix aiment à se réunir au café.

Quatre sur dix, environ, marquent une préférence pour les boissons alcoolisées, alors que deux sur dix s'en tiennent aux boissons ne contenant pas ou peu d'alcool.

Encore faut-il signaler que sur ces deux individus, il y en a un qui consomme indifféremment l'une ou l'autre de ces boissons.

Quels sont ces individus qui préfèrent les boissons non alcoolisées?

— 45 % des individus de moins de 20 ans ;
— 33 % de ceux âgés de 20 à 24 ans ;
— 8 % de 25 à 34 ans ;
— 5 % de 35 à 49 ans ;
— aucun de 50 ans ou plus.

Il est intéressant de noter que la proportion des sujets attirés par les cafés est sensiblement la même au-dessous de 20 ans (50 %) qu'après 35 ans (52 %). Entre ces deux extrêmes, le pourcentage n'est plus que de 30 % environ.

Notons également que les célibataires sont moins enclins à s'y réunir que les individus mariés.

De même, 41 % des militaires se retrouvent dans les cafés contre 44 % d'inscrits maritimes et 52 % d'ouvriers.

Les réponses semblent être influencées par le lieu d'origine du sujet. Les habitants des petites villes s'y réunissent dans la proportion de trois sur quatre environ, alors que 34 % des habitants des autres villes en éprouvent le besoin.

Evidemment, 62 % des alcooliques répondent affirmativement contre 38 % parmi les autres individus.

D) Opinion de l'individu a l'égard de l'alcoolique.

Première question. — Qu'est-ce, à votre avis, qu'un alcoolique?

Les opinions sont très partagées et dans l'ensemble assez imprécises. Le tiers de l'échantillon invoque des abus répétés.

— 26 % ne donne aucune explication.

— 21 % pensent qu'on devient alcoolique en absorbant quotidiennement de petites doses d'alcool.

— 20 % considèrent l'alcoolique comme un toxicomane.

Deuxième question. — Combien pensez-vous qu'on doive boire de vin par jour, pour devenir alcoolique? D'apéritifs? D'eau-de-vie?

Il est intéressant de noter tout d'abord que, dans l'idée de presque tous les individus, la nocivité d'un litre de vin correspond à celle d'un verre d'apéritif ou d'un petit verre d'eau-de-vie.

Vin						
Quantité par jour	De 1 l.	De 1 à 2 l.	De 2 à 4 l.	4 l. et plus	Quantité illimitée	Pas d'opinion
% de réponses	4 %	18 %	44 %	20 %	2 %	12 %

Ce tableau est assez éloquent par lui-même, et nous montre combien ces estimations dépassent de très loin celles des hygiénistes et des médecins, même très favorables au vin.

Remarquons que plus l'individu augmente en âge, plus il a tendance à reculer la dose limite. Ainsi, pour les sujets de moins de 35 ans, elle se situe aux environs de 2 litres en moyenne, alors qu'après 35 ans, l'individu moyen considère que la quantité journalière de 4 litres doit être largement dépassée (*fig.* 4).

Les militaires situent cette dose dangereuse aux environs de 2 litres.

Les inscrits maritimes la repoussent au delà de 3 litres, ainsi que les ouvriers.

Les habitants des grandes villes sont les plus modérés, en établissant cette limite à 2 litres.

Les alcooliques, comme on pouvait s'y attendre, sont unanimes à considérer la quantité journalière de 2 litres de vin

comme une dose inoffensive et, pour trois alcooliques sur quatre, la limite se situe bien au delà de 5 litres.

Troisième question. — Comment, d'après vous, devient-on alcoolique?

— en buvant du vin ou des alcools en petite quantité, journellement?

— ou en se saoulant?

21 % estiment que c'est uniquement en se saoulant, et 61 % pensent que pour devenir alcoolique, il suffit de boire tous les jours une certaine quantité d'alcool et de vin.

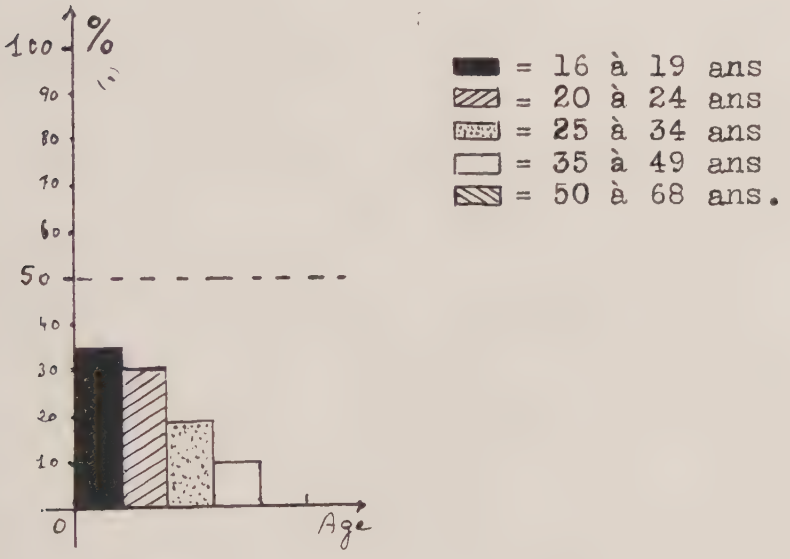

FIG. 4. — Pourcentage d'individus ayant répondu : moins de 2 litres de vin. Variations en fonction de l'âge.

Quatrième question. — Pensez-vous qu'on puisse devenir alcoolique sans jamais s'être saoulé, mais en buvant régulièrement ?

— du vin ?

— de l'alcool ?

Si presque tous (93 %) reconnaissent qu'on peut devenir alcoolique sans s'enivrer mais en buvant quotidiennement de l'alcool, il y a 28 % de la population qui affirment que le vin n'est pas dangereux.

Cinquième question. — Pensez-vous que l'alcool rende fou ?

— oui : 95 % ;
— non : 5 %.

— Pensez-vous que l'alcool diminue l'intelligence ?

— oui : 88 % ;
— non : 10 %.

— Pensez-vous que l'alcool diminue la mémoire ?

— oui : 90 % ;
— non : 6 %.

Sixième question. — Pensez-vous qu'un alcoolique soit moins bon ouvrier qu'un non alcoolique ?

— oui : 78 % ;
— non : 21 %.

Si une forte majorité des individus a conscience des dégâts psychiques et intellectuels que peut causer l'alcool, il y a tout de même plus d'un individu sur cinq qui pense que cela n'affecte en rien l'ouvrier dans son travail.

Septième question. — Pensez-vous que les enfants d'alcooliques soient sains ?

— Sont-ils diminués au point de vue intelligence ?

— Sont-ils diminués au point de vue résistance physique ?

C'est également à l'unanimité, ou presque (92 %), qu'ils déclarent que les enfants d'alcooliques ne sont pas sains.

72 % pensent que l'enfant a un niveau intellectuel abaissé, et 90 % estiment que sa résistance physique est amoindrie.

Enfin, 69 % considèrent que ces enfants sont, à la fois, diminués sur les plans physique et intellectuel.

Huitième question. — Connaissez-vous un homme appartenant à une ligue anti-alcoolique ?

— Que pensez-vous de ceux qui appartiennent à ces ligues ?

Si peu d'individus connaissent des membres de ces ligues, *a priori*, un sujet sur deux exprime une opinion favorable, 30 % leur sont catégoriquement opposés.

CHAPITRE III

Nous venons d'exposer les résultats d'une façon analytique, essayons maintenant de les synthétiser et d'en tirer des conclusions.

1° Il existe entre l'opinion de la population maritime de la région de Lorient et celle des médecins hygiénistes une différence appréciable concernant le vin.

L'attitude de l'individu moyen est franchement défavorable à l'alcool, mais elle demeure favorable au vin dans une assez forte proportion.

D'après nos résultats, nous pouvons affirmer que les apéritifs et les liqueurs sont des boissons d'exception, pour la population envisagée, alors que le vin constitue, par son usage quotidien en quantité importante, la plus grande source d'alcoolisation(1).

Encore estimons-nous l'ensemble des résultats inférieur à la réalité. En effet, certaines personnes interrogées sont incitées à donner des réponses plus conformistes que le laisserait supposer quelquefois leur comportement.

Par conséquent, le problème de l'opinion publique ne se pose ni pour les apéritifs ni pour les alcools, mais uniquement pour le vin.

2° D'une façon générale, les résultats obtenus confirment les hypothèses émises au début de ce travail.

Quelles que soient les variations provoquées par l'âge, la profession, etc..., il apparaît que les individus sont persuadés

(1) Il faut noter que le vin, consommé dans cette région, titre de 11° à 14° d'alcool par litre.

de la valeur nutritive du vin. Le vin est nécessaire à l'homme, et ceci d'autant plus que son travail réclame une plus grande dépense physique.

Le rôle joué par l'alcool dans l'affirmation de la virilité semble également très important : la proportion de sujets qui se sont enivrés pour la première fois avant vingt ans, et le pourcentage d'individus qui refusent à la femme et à l'enfant le droit de se saouler, en témoignent.

Mais, sur ce point, certaines questions se sont révélées assez mal adaptées, et les résultats ne sont pas aussi démonstratifs que nous l'avions espéré.

Dans le paragraphe consacré à l'étude du facteur alcool dans la formation du groupe, nous avons obtenu des réponses qui, par leur concordance, sont significatives.

Plus nuancé chez les jeunes, ce préjugé se retrouve de façon constante après trente-cinq ans.

3° En général, les jeunes sont beaucoup moins favorables à l'alcool et au vin que les sujets plus âgés.

Ce phénomène peut s'expliquer par une meilleure instruction, une conception plus solide de la vie, une utilisation plus rationnelle des loisirs, ainsi que par le développement du sport.

Le milieu professionnel n'est pas sans influencer cette opinion : les ouvriers adoptent une attitude favorable à l'égard du vin, plus fréquemment que les marins-pêcheurs ou les marins de l'Etat ; cependant, les inscrits maritimes sont plus nombreux à admettre que le fait de savoir boire soit un signe de virilité.

Les autres facteurs n'agissent pas de façon aussi évidente sur la constitution des opinions.

Les individus mariés sont plus favorables aux boissons alcoolisées que les célibataires, mais ceux-ci, nous le savons, sont en général plus jeunes.

Bien que l'influence du lieu d'origine ne soit pas très appréciable, il semble qu'en ce qui concerne le rôle du vin dans les

relations entre individus, les habitants des bourgades et petites villes soient plus attachés à ce préjugé.

Quelle valeur pratique accorder à cette enquête ?

Elle nous a permis de mettre en évidence les résultats, certes non négligeables, obtenus par la propagande anti-alcoolique. Le Français moyen sait, notre travail le prouve, que l'alcool est nocif, qu'il ruine la santé, qu'il diminue l'intelligence. Il sait aussi que les enfants d'alcooliques ne sont pas sains, et supportent les conséquences des vices de leurs parents.

Cependant le Français moyen boit, nous le constatons tous les jours. Connaissant les effets de l'alcool, il essaie d'en minimiser l'aspect catastrophique en reculant les limites qu'il estime dangereuses. Bien sûr, le vin est nocif, mais il ne l'est, nous dit-il, qu'à partir d'une certaine quantité qui, nous l'avons vu, peut atteindre et même dépasser 4 litres. Or, il faut bien voir que cette opinion ne dépend pas uniquement d'un défaut d'information. Lorsqu'on a appris au jeune soldat les dangers du vin, on lui a dit aussi la quantité qu'il pouvait boire sans danger, mais il a modifié plus ou moins consciemment les chiffres pour les adapter à ses besoins ou à ses désirs.

Nous voyons donc qu'une propagande uniquement axée sur les dangers que représente le vin, n'est pas extrêmement rentable. Avant d'énumérer quelques solutions, rappelons très rapidement les causes de l'alcoolisme classiquement invoquées.

Tout d'abord et essentiellement, des causes économiques : c'est parce que la France produit du vin et distille de l'alcool, que les Français ont le triste privilège de constituer le peuple le plus alcoolisé du monde.

Pour lutter contre ces causes, la politique d'arrachage des vignes et d'augmentation du prix des alcools représente une méthode efficace ; de même la diminution du nombre des cafés peut être envisagée.

Nous ne reviendrons pas sur les facteurs individuels et les facteurs sociaux, dont nous avons parlé plus haut.

A côté de ces causes qui représentent en quelque sorte les bases de l'alcoolisme, il est des motifs plus subtils, plus difficiles à mettre en évidence, mais qui n'en existent pas moins ; ce sont certains d'entre eux, et certains seulement, que nous avons essayés d'étudier.

Nous proposons d'utiliser ces résultats dans le cadre d'une propagande qui s'attaquerait aux préjugés mêmes que nous avons cherchés à dévoiler, et essaierait de les remplacer par des mythes contraires.

L'alcool, nous dit l'individu moyen, représente la virilité : l'homme fort boit (1).

Il faut faire sentir au public qu'au contraire l'homme viril ne boit pas et que virilité et sobriété sont liées.

Ce procédé d'ailleurs est déjà exploité : le Haut Comité d'Etudes et d'Informations contre l'alcoolisme, en particulier au dernier Salon de l'Enfance, a essayé de montrer comment les alpinistes, comment les explorateurs, comment les intellectuels vrais ne buvaient pas d'alcool ; c'est probablement pour rattacher l'une à l'autre ces deux idées de tempérance et de virilité.

Cet effort doit être poursuivi et amplifié, car cela est une arme de poids.

Nous avons parlé de l'alcool considéré comme une nourriture. Comment se fait-il que cette idée ait pu s'implanter dans la conscience populaire. Certains hygiénistes en sont pour une part responsables : on a trop dit que le vin pouvait fournir des calories ; cela est peut-être vrai, mais si l'effet calorique est seul recherché, pourquoi ne pas prendre quelques morceaux de sucre. Nous craignons bien, qu'en fait, des travaux désintéressés n'aient été exploités par des associations vinicoles pour justifier leur raison d'exister.

---

(1) D'ailleurs, nous ne comptons plus le nombre de marques de vins et d'apéritifs dont la publicité, en slogans ou en images, est fondée sur le mythe du sportif, exemple de virilité.

Mais si cet argument, assez peu efficace en lui-même, a pu être retenu, c'est qu'il s'appuyait sur quelque chose de plus profond. Lorsqu'un homme est très fatigué, il est indiscutable qu'un verre d'alcool lui donne l'impression de récupérer des forces ; et si l'homme moyen croit que le vin nourrit, c'est parce qu'il a souvent réalisé cette expérience immédiate.

Il est très difficile, dans ces conditions de lui expliquer que l'alcool ne nourrit pas. Peut-être cependant pourrait-on renverser l'argument, et essayer de montrer que l'effet observé est dû, non pas à une action nutritive, mais à une sorte de dopage.

Il ne s'agit pas d'attaquer en disant : « l'alcool ne nourrit pas, il dope », mais plutôt d'adopter une politique positive en faveur de l'effet de dopage. Il vaudrait mieux dire, par exemple : « l'alcool est dangereux, mais dans certaines circonstances exceptionnelles, il vous dopera ».

Cette idée devrait être exploitée non sous la forme rationnelle que nous lui donnons, mais sous la forme de slogans ou d'images.

Nous disons ceci, car il est prouvé qu'une propagande négative n'est pas très efficace : il faut, non pas lutter contre quelque chose, mais pour quelque chose. Par exemple, on ne doit pas dire : « le vin est nuisible », mais « le jus de raisin est bon », sinon notre effort se perd.

Enfin, nous avons vu qu'une majorité d'individus pense que les réunions au café et la consommation de boissons alcoolisées, et surtout de vin, sont utiles à la formation d'un groupe. Essayons d'élucider ce qu'il y a derrière cette attitude.

Aussi loin que nous remontions dans l'Histoire, la table est le symbole des réunions. On y fait asseoir l'ami qui s'intègre ainsi au groupe familial.

Dans notre société moderne, la table du « bistrot » a le plus souvent remplacé la table familiale pour l'homme de la rue, car il lui est plus facile d'offrir un verre que de partager un repas. Des anciens festins, il ne reste que le vin qui, peu à peu, a pris la valeur symbolique de la table : se réunir autour d'une table est devenu synonyme de se retrouver devant un verre.

Ce facteur traditionnel n'est pas seul en cause.

En effet, l'euphorie, même légère, provoquée par l'absorption d'alcool contribue pour une grande part à créer, au café, une atmosphère particulière, faite de cordialité, de bonhommie et d'une sorte de complicité. Dans cet état d'esprit, les échanges entre individus sont plus faciles, et d'étrangers ces hommes deviennent vite des camarades.

Il ne s'agit pas de poétiser le café ni de lui prêter des vertus qu'il n'a pas. Le « bistrot » crée l'alcoolisme, mais il a aussi un aspect utile qu'il ne faut pas mésestimer.

Nous nous trouvons donc en face d'un véritable dilemme.

Pour le résoudre, une première solution est depuis longtemps préconisée, celle de la consommation de boissons sans alcool. D'ailleurs, de récents textes légaux imposent une certaine propagande pour les boissons sans alcool : chaque café doit, en effet, exposer des boissons non nocives.

Mais, un autre moyen de lutte, que nous ne préconisons d'ailleurs qu'avec une extrême prudence, consisterait peut-être à enseigner au public que le vin et l'alcool peuvent être consommés, mais uniquement dans de rares occasions.

« Buvez du vin, buvez-en même beaucoup, mais en des circonstances exceptionnelles. »

Le slogan inspiré de cette idée trouverait peut-être sa place à côté du « Buvez peu pour boire longtemps » que nous voyons actuellement sur nos routes.

Nous parlions de prudence car, en effet, cette suggestion peut être dangereuse et ne doit être utilisée qu'avec beaucoup de circonspection.

A la fin de cette étude, précisons que les idées que nous avons avancées, ne sont peut-être pas toutes exploitables : c'est aux techniciens d'en juger.

Nous les avons émises, simplement pour montrer comment, à partir d'analyses psycho-sociales, on peut découvrir les raisons profondes d'un comportement et lutter contre elles par une propagande mieux adaptée.

CONCLUSIONS

1. — Après avoir défini l'enquête d'opinion, ses règles et ses méthodes, nous exposons nos hypothèses de travail.

Les différentes causes généralement proposées pour expliquer l'alcoolisme, ne nous paraissent pas suffisantes, et nous pensons, pour notre part, qu'un grand nombre d'alcooliques le sont devenus, parce qu'ils sont demeurés esclaves d'un certain nombre de préjugés, d'habitudes et de traditions, que nous englobons sous le terme de facteurs psycho-sociaux.

Nous en retenons trois : l'alcool-aliment indispensable, l'alcool-facteur de virilité, l'alcool-facteur favorisant la formation du groupe.

2. — Nous rappelons ensuite, comment fut élaboré le protocole d'interrogatoire.

Nous délimitons la population sur laquelle a porté l'enquête, puis nous décrivons les méthodes utilisées pour le choix de notre échantillon.

Nous retraçons, enfin, les circonstances dans lesquelles s'est déroulée l'enquête.

3. — Après analyse des résultats obtenus, il apparaît des corrélations étroites entre l'âge du sujet d'une part, et son opinion à l'égard de l'alcool, d'autre part.

Son milieu professionnel et sa situation familiale semblent également influencer son attitude.

Mais, d'une façon générale, l'opinion des individus est beaucoup plus favorable au vin que ne le pense le médecin.

4. — Enfin, nous essayons d'en tirer des conclusions pratiques nous permettant de donner à la lutte anti-alcoolique une orientation nouvelle : combattre ces croyances populaires, qui attribuent à l'alcool, et plus spécialement au vin, une valeur alimentaire et un rôle important dans la formation et la consolidation des relations entre individus.

ANNEXE

Voici un exemplaire du questionnaire soumis à chacun des individus interrogés :

1. — Pensez-vous que le vin nourrisse ?
   Pensez-vous que les apéritifs nourrissent ?
   Pensez-vous que l'eau-de-vie-nourrisse ?

2. — Pensez-vous qu'un travailleur de force doive nécessairement boire :
   — du vin ?
   — des apéritifs ?
   — de l'eau-de-vie ?

3. — Combien pensez-vous qu'il doive boire :
   — de vin ?
   — d'apéritifs ?
   — d'eau-de-vie ?

4. — Pensez-vous qu'un travailleur de force puisse se passer complètement de vin et d'alcool ?
   Si oui, pensez-vous qu'il pourra continuer son même travail ?

5. — Pensez-vous qu'un ouvrier qui ne travaille pas de force doive nécessairement boire :
   — du vin ?
   — des apéritifs ?
   — de l'eau-de-vie ?

6. — Combien pensez-vous qu'il doive boire :
   — de vin ?
   — d'apéritifs ?
   — d'eau-de-vie ?

7. — Pensez-vous qu'un ouvrier qui ne travaille pas de force puisse se passer complètement de vin et d'alcool ?
Si oui, pensez-vous qu'il pourra continuer son même travail ?

8. — Pensez-vous qu'un employé de bureau doive nécessairement boire :
— de vin ?
— des apéritifs ?
— de l'eau-de-vie ?

9. — Combien pensez-vous qu'il doive boire ?
— de vin ?
— d'apéritifs ?
— d'eau-de-vie ?

10. — Pensez-vous qu'un employé de bureau puisse se passer complètement de vin et d'alcool ?

11. — Pensez-vous qu'une femme doive nécessairement boire :
— du vin ?
— des apéritifs ?
— de l'eau-de-vie ?

12. — Combien pensez-vous qu'elle doive boire :
— de vin ?
— d'apéritifs ?
— d'eau-de-vie ?

13. — Pensez-vous qu'une femme puisse se passer complètement de vin et d'alcool ?

14. — Pensez-vous qu'un enfant doive nécessairement boire :
— du vin ?
— des apéritifs ?
— de l'eau-de-vie ?

15. — Combien pensez-vous qu'il doive boire :
— de vin ?
— d'apéritifs ?
— d'eau-de-vie ?

16. — Pensez-vous qu'un enfant puisse se passer complètement de vin et d'alcool ?

17. — Pensez-vous que le vin puisse remplacer d'autres aliments ?

18. — Pensez-vous qu'un buveur d'eau doive nécessairement manger plus qu'un buveur de vin ?

19. — Que pensez-vous d'un homme qui ne boit jamais de vin ni d'alcool d'aucune sorte ?

20. — Pensez-vous qu'un enfant *ait le droit* de se saouler ?

21. — Pensez-vous qu'une femme *ait le droit* de se saouler ?

22. — Que pensez-vous d'une femme qui se saoule ?

23. — Quelles sont les raisons de votre opinion ?

24. — A quel âge vous êtes-vous, pour la première fois, saoulé avec des camarades ?

25. — Connaissez-vous un homme qui appartienne à une ligue antialcoolique ?
Que pensez-vous de ceux qui appartiennent à ces ligues ?

26. — Pensez-vous que Pierre Mendès-France ait raison de vouloir faire boire du lait aux soldats ?

26 *bis*. — Pensez-vous qu'un homme qui ne boit jamais de vin ni d'alcool puisse être un bon soldat ?

27. — Pensez-vous qu'un homme qui ne boit jamais ni vin ni d'alcool soit aussi puissant au point de vue physique qu'un autre ?

28. — Pensez-vous qu'un homme qui ne boit jamais ni vin ni d'alcool soit aussi puissant au point de vue « femme » qu'un autre ?

29. — Pensez-vous qu'un homme qui boit du vin soit plus capable de faire l'amour qu'un homme qui ne boit que de l'eau ?

30. — Pensez-vous que nous aurions gagné la guerre 1914 si les « poilus » avaient bu du lait ?
— Si non est-ce parce que le vin donne le courage d'aller se battre par la légère ivresse qu'il procure ?
— Ou bien, parce que des hommes qui ne boivent que du lait ne sont pas de véritables soldats ?

31. — Pensez-vous qu'on puisse être sportif et se saouler ?

32. — Pensez-vous qu'on puisse être sportif et boire régulièrement ?

33. — Pensez-vous que boire quelques verres ensemble consolide une camaraderie ?
Pourquoi ?

34. — Pensez-vous que l'on puisse faire une réunion de famille sans boire autre chose que des jus de fruits ?
Avez-vous participé à de telles réunions ?

35. — Si vous rencontrez un vieux copain que vous n'avez pas vu depuis longtemps, quelle est votre première réaction ?

36. — Pourquoi ne l'invitez-vous pas à manger chez vous ?

37. — Lorsque vous jouez aux cartes, buvez-vous du vin ou de l'alcool ?

38. — Aimez-vous vous réunir au café avec des camarades ?
Si oui, buvez-vous du vin ou de l'alcool ?
Ou bien des jus de fruits ou des boissons sans alcool ?

39. — Qu'est-ce à votre avis qu'un alcoolique ?

40. — Combien pensez-vous qu'on doive boire pour devenir alcoolique ?
— Vin ?
— Apéritifs ?
— Alcool ?

41. — Comment pensez-vous que l'on devienne alcoolique ?
En buvant du vin et des alcools journellement en petite quantité ?
En se saoulant ?

42. — Pensez-vous qu'on puisse devenir alcoolique sans s'être jamais saoulé mais en buvant régulièrement ?
— du vin ?
— de l'alcool ?

43. — Pensez-vous que l'alcool rend fou ?
— diminue l'intelligence ?
— diminue la mémoire ?

44. — Pensez-vous qu'un alcoolique soit moins bon ouvrier qu'un non alcoolique ?

45. — Pensez-vous que les enfants d'alcooliques soient sains ?

46. — Sont-ils diminués au point de vue intelligence ?

47. — Sont-ils diminués au point de vue résistance physique ?

SERMENT

En présence des Maîtres de cette Ecole, de mes condisciples, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine.

Je donnerai mes soins à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime.

Reconnaissant envers mes Maîtres, je tiendrai leurs enfants et ceux de mes confrères pour des frères, et s'ils devaient apprendre la médecine ou recourir à mes soins, je les instruirais et les soignerais sans salaire, ni engagement.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais parmi les hommes; si je le viole et que je me parjure, puissé-je avoir un sort contraire.

Vu :
Le Doyen,
R. SIGALAS

Vu :
Le Président du Jury,
F. PIÉCHAUD

VU ET PERMIS D'IMPRIMER :

Bordeaux, le 28 Novembre 1956

Le Recteur
E. DELAGE

BIBLIOGRAPHIE

1. Aujaleu (E.), Jean (P.). — « L'organisation de la lutte anti-alcoolique » (*Rev. Praticien*, 1953, **3**, 2427-2432).

2. Auvigné (R.), Perrin (M.). — « Remarques sur l'évolution de l'alcoolisme en France » (*Bull. Acad. Méd.*, 1948, **132**, 121-125).

3. Bastide (H.). — « Une enquête sur l'opinion publique à l'égard de l'alcoolisme » (*Population*, 1954, nº 1, 13-42).

4. Bedos (J.). — *A propos du vin et de l'alcoolisme en France*, thèse, Paris, 1955, 164.

5. Bertagna (L.). — « La psychologie des alcooliques » (*Rev. Praticien*, 1953, **3**, 2377-2380).

6. Combet (G.). — *Contribution à l'étude de l'alcoolisme*, thèse, Paris, 1955, 60.

7. Defoug (G.). — « La protection sociale contre l'alcoolisme » (*Gaz. Méd. France*, 1949, **56**, 566).

8. Degüillaume (R.). — « Alcoolisme » (*Gaz. Méd. France*, 1954, **61**, 1591-1595).

9. Derobert (L.). — « Les éléments actuels du problème de l'alcoolisme » (*Arch. Méd. Soc.*, 1945, **1**, 47-74).

10. Dublineau (J.), Angelergues (R.). — « Sur quelques problèmes socio-économiques de l'alcoolisme » (*Arch. Méd. Soc.*, 1950, **6**, 250-278).

11. Girardot (J.-M.). — *De l'alcoolisme par le vin en France*, thèse Paris, 1942, 141).

12. Gostin (D.-A.). — *De quelques aspects du problème de l'alcoolisme en France*, thèse Paris, 1954, 37.

13. Gougerot (H.), Cavaillon (A.), Sicard de Plauzoles. — « Le péril alcoolique, quelques chiffres, quelques exemples » (*Prophyl. Sanit. Mor.*, 1954, **26**, 205-209).

14. Guiot (J.). — *Considérations sur les raisons psychologiques de l'alcoolisme*, thèse Bordeaux, 1951, 60.

15. Krech (D.), Crutchfield (R.-S.). — *Theory and problems of social psychology*, 2 vol., Mc Graw-Hill Book Company, Inc., New-York, Toronto, London, 1948.

16. Leobardy (M. de). — « Remarques sur l'alcoolisme en Limousin pouvant servir d'élément d'information dans la lutte contre l'alcoolisme » (*Bull. Acad. Méd.*, 1948, **132**, 332-334).

17. Levy (R.). — *Le problème de l'alcoolisme est-il actuellement soluble ?* thèse Paris, 1952, 59.

18. Malignac (G.). — « Les dernières mesures gouvernementales anti-alcooliques » (*Concours Méd.*, 1954, **76**, 4798).

19. May (E.). — « Le problème de l'alcoolisme en France » (*Sem. Hôp.*, Paris, 1954, **30**, 469-478).

20. Perrin (P.). — « Pourquoi devient-on alcoolique ? » (*Gaz. Méd. France*, 1949, **56**, 567-571).

21. Pierlovisi (L.). — *De quelques aspects nouveaux du problème de l'alcoolisme en France*, thèse Paris, 1955, 42.

22. Plauzoles (S. de). — « Recrudescence de l'alcoolisme en France, quelques constatations » (*Prophyl. Sanit. Mor.*, 1953, **25**, 62-63).

23. Porot (A.). — « Le problème social de l'alcoolisme » (*Cahiers Nord-Africains Hyg. Méd. Soc.*, 1946, 60).

24. Raymond (V.). — « Les enseignements du XXIVe Congrès International contre l'alcoolisme » (*Arch. Mal. Prof.*, 1953, **14**, 178-181).

25. Rotman (D.-B.). — « Alcoolism : social disease » (*J.A.M.A.*, 1945, **127**, 564-568).

26. Rouvillois (M.-H.), Derobert (L.). — « Le problème de l'alcoolisme en France » (*Rev. Praticien*, 1953, **3**, 2369-2376).

27. Rouvillois (M.-H.). — « A propos de la lutte contre l'alcoolisme » (*Prophyl. Sanit. Mor.*, 1954, **26**, 66).

28. Rouvillois (M.-H.). — « Au sujet de la lutte contre l'alcoolisme » (*Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1953, **137**, 416-417).

Imprimerie SAMIE, 21-23; rue Teulère, Bordeaux. - Dépôt légal n° 15.621 - 4e Trimestre 1956